

Tomasz Chomiszczak

Université Pédagogique de Cracovie  
tomasz.chomiszczak@up.krakow.pl

 <https://orcid.org/0000-0002-2322-319X>

FRANCO...QUI ? FRANCO...  
QUOI ? CONSIDÉRATIONS  
LEXICALES AU NIVEAU  
DÉBUTANT OU QUELQUES  
QUESTIONS PROVOCANTES  
SANS RÉPONSES  
DÉFINITIVES

**Franco...who? Franco...what? Lexical considerations at beginner level or some provocative questions without definitive answers**

ABSTRACT

“Francophones”, “francographes”, “francophiles”, “francophobes”... What an extraordinary word-formation richness! Not to mention similar words, more complicated and difficult to translate : “francology” (scientific discipline), “francité” (“frenchness”), “francogène” (“of francophone origin”). Although they all contain the same prefix “franco-”, all these concepts introduce a sense of inconsistency: for some of them refer to the world of francophony, while others are closely related only to France or its inhabitants. Why? Is it correct and fair? What good/bad comes from this confusion? This is an issue that the author ponders on, without giving obvious answers, but rather provoking to pose further disturbing questions about the identity of contemporary and future francophony.

KEYWORDS: francophony, frenchness, francographe, francophile, francophobe, francologue

À notre époque de *global village*, presque partout on se sert de l’anglais, qui est devenu une sorte de « lingua franca » (*nomen omen* !) dans le monde entier. Et pourtant, nulle part le terme d’« anglophonie » n’a fait une telle carrière et n’a connu un tel succès – vraiment « global » – que la notion de « francophonie » – notion qui semble simple et qui, apparemment, n’exige pas d’explications. Sauf si l’on réfléchit un peu et qu’on aperçoit une certaine incohérence. Puisque... comment est-ce possible ? On parle des « francophones », certes... mais, parallèlement et pourtant séparément, on parle des « Français »... Et cela pourrait déjà suggérer une différence, pour ne pas dire – une sorte d’opposition entre les deux, malgré cet élément de composition « franco- » dans les mots « francophones » ou « francophonie » qui est directement tiré du radical « français » (Rey, Rey-Debove 1992 : 824).

Par conséquent, une question fondamentale s'impose : les francophones seraient-ils donc une espèce différente par rapport aux Français ? Mais alors, les Français, est-ce qu'on peut les considérer aussi en tant que francophones ? Et oui, bien que cette dernière question semble absurde, il y a pourtant de la logique dans notre raisonnement... car pourquoi a-t-on eu besoin de créer une expression nouvelle et plus précise, celle de « franco-français », définie comme suit : « qui est exclusivement français »<sup>1</sup> ?

Un autre exemple linguistique suggère, lui-aussi, la divergence claire entre les notions de « francophone » et de « français ». Dans les années soixante du XX<sup>e</sup> siècle, est apparu le terme de « francité » qui, d'un côté, renvoie aux caractères propres à la communauté de langue française (Rey, Rey-Debove 1992 : 824), mais, d'un autre côté, dans un sens plus précis et d'autant plus pratique qu'il est d'emploi quotidien – il désigne et souligne surtout les qualités de tout ce qui est reconnu comme français (*Francophonie* 2022)<sup>2</sup>. C'est probablement d'ailleurs la raison pour laquelle la « francité », symbolisant « tous ceux qui connaissent le français, qui admirent la culture française, qui aspirent à s'y intégrer » (Buisseret 1975 : 363), a été perçue comme « instrument oppressant de la comptabilité coloniale française » dans certains pays africains (*Négritude* 2022). Par contre, dans la région d'Acadienne, peuplée de francophones, on affichait sa « francité » dans les rues, dans les radios locales ou lors des festivités (*Langue française aux États-Unis* 2022)<sup>3</sup>. En Belgique, par ailleurs, on parle parfois des Wallons (habitants de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale) comme de la communauté de langue française réunie autour des concepts de « francité » ou de « romanité » (*Wallons* 2022).

D'autres termes composés du morphème « franco- » aggravent encore le problème. Tel « francographe » qui, au sens strict, se réfère à ceux qui écrivent en français ; si dans ce cas-là on prend donc en compte surtout des compétences orthographiques, alors, par analogie, la notion de « francophone » devrait se limiter à des compétences orales, ce qui n'est pas le cas puisque le concept de « francophone » concerne toutes les compétences : de la langue à la culture et jusqu'au patrimoine de la civilisation. Là encore une autre observation peut être faite : celle concernant une certaine compétition entre les deux termes : la « francographie », au sens plus large, pourrait rivaliser avec la « francophonie » parce que les deux couvrent un éventail similaire d'expériences. Bien que la dernière soit devenue beaucoup plus connue comme une formule universelle et comme le nom propre d'une institution politique, la « francographie » (le terme qui ressemble à un mélange de la « lexicographie » de la « francophonie ») peut signifier aussi, selon certains, « l'action d'écrire sur les spécificités de la francophonie, sur ses réalités, sur son imaginaire, sur sa psyché » (*Phrase française et francographie africaine* 2022). Les deux notions semblent donc être des synonymes très proches qui

<sup>1</sup> Il existe une expression semblable « franco-canadien » qui ne correspond cependant pas à une communauté spécifique, mais plutôt aux diverses régions francophones du Canada (Rey, Rey-Debove 1992 : 824).

<sup>2</sup> Il y a aussi une expression analogique « francité nord-américaine » dont un symbole serait la fleur de lys choisie pour le drapeau du Québec (*Identité nationale* 2021) ; à noter aussi la notion d'« américanité québécoise » apparue vers la fin XX<sup>e</sup> siècle (*Intellectuel* 2021). D'autre part, il existe d'autres termes pareils : on parle par exemple de « l'hispanité » (un terme semblant parfaitement analogue à la « francité ») des Gascons (*Gascogne* 2022).

<sup>3</sup> De même « La créolité scelle la naissance de la néo-francité » (*Créolité* 2022).

pourraient devenir équivalents, tant plus que « la francographie réfère à un ensemble stratifiable de productions écrites sur le monde francophone ; lequel monde francophone est tout aussi stratifiable. (...) Ces productions écrites peuvent, par exemple, se ramifier en macrogenres (œuvres littéraires, essais, presse, etc.) » (*Phrase française...* 2022)<sup>4</sup>. C'est à cause de ce caractère « stratifiable » qu'on peut envisager une francographie africaine, européenne, asiatique, etc. Il faut cependant indiquer que le terme de « francographie » est essentiellement plus contestataire, polémique ; il « affirme une autonomie idéologique et une certaine distance critique (...) ; ne se réclame ni du centre ni de la périphérie, mais laisse en avant-garde l'idée d'une diversité dépourvue de toute connotation politiste et hégémoniste » (Fopa Kuete, *Bienvenu Nankeu* 2017)<sup>5</sup>. Ce signe « de la prégnance de motifs d'une multi-culturalité bientôt rebelle et dissidente au détriment d'une perspective interculturelle » est ostensible surtout dans les francographies africaines, mais il devient de plus en plus manifeste dans les textes européens aussi<sup>6</sup>.

Comme si ces exemples embarrassants ne suffisaient pas, voici les suivants, parmi lesquels on trouvera la « francologie » avec sa forme dérivée « francologue », les deux termes se rapportant à la France seule, pas au monde francophone entier, malgré le préfixe « franco- ». La « francologie » est une discipline universitaire implantée pour la première fois en 2008 au sein de la faculté des études mondiales de l'université de Téhéran. Elle a eu pour objectif de connaître la France de différents points de vue (histoire, culture, civilisation, art, littérature, philosophie, politique, société, économie, religion, etc). Comme on le voit, les débouchés ont donc une connaissance multidimensionnelle sur la France, pas sur le monde francophone (*Francoologie* 2022). Par analogie, on appellerait alors « francologue » une personne qui est spécialiste de la culture française, pas francophone (Rauber 2014 : 9).

Par contre, il existe le mot « francogène », donc toujours avec le même préfixe, qui ne renvoie cependant pas qu'aux Français natis : « francogène » signifierait quelqu'un dont les parents étaient francophones et qui ne parle plus cette langue – autrement dit un « assimilé » qui s'est visiblement distancé de sa culture d'origine parce qu'il la dévalorise, celle-ci étant trop folklorique et pas assez moderne (Carrière 1983 : 42–43). Les « francogènes » constituent donc un aspect remarquable de la francophonie entière ; ils peuvent d'ailleurs bien s'amuser avec cette conscience mutlidimensionnelle d'être « franco- » en plusieurs sens, comme le prouve une confession trouvée quelque part sur les réseaux sociaux, parmi les commentaires concernant le sujet de la francophonie et de la langue française : « Il me plaît de n'être pas que francographe, francophile et francologue, j'aime à me sentir francogène. (...) Et un peu francolé-olé » (*Français notre belle langue* 2022).

<sup>4</sup> Quant aux « productions écrites » mentionnées, en continuant, les auteurs du texte admettent : « Tout en exploitant, sans négligence, la presse, nous accorderons, néanmoins, une plus-value aux oeuvres littéraires dans leur généreuse complexité » (*Phrase française...* 2022).

<sup>5</sup> La citation vient de l'introduction incluse dans cet ouvrage.

<sup>6</sup> Sur ce sujet voir par exemple une publication qui présente « un éventail d'auteur-e-s et de textes, du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle » et dont les objectifs « étaient d'explorer les notions d'identité et d'altérité dans les espaces francophones européens, (...) sans oublier les écrivain-e-s qui sont en quelque sorte en exil par rapport à leur pays et/ou leur langue » (Bainbrigge, Charnley, Verdier 2010).

Suivons encore deux exemples, dont « francophobe » d'abord. En théorie – et le dictionnaire le confirme – cet adjectif signifie « hostile à la France et aux Français » (Rey, Rey-Debove 1992 : 824). Mais pourquoi pas juste « hostile à tous les pays francophones » et « à tous les Francophones » ? La même question se pose, par analogie, dans le cas de l'antonyme « francophile » – celui « qui aime la France et les Français » et même plus : qui « soutient la politique française » (Rey, Rey-Debove 1992 : 824). Pourquoi donc la « francophilie » et la « francophobie » ne se réfèrent qu'à l'état français, tandis que la « francophonie » – à tous les pays où l'on parle cette belle langue ? Y a-t-il, enfin, une autre notion qui, restant si relativement récente, causerait une si grande confusion ? Tant plus que dans les temps modernes on a changé de signification de ce terme, en l'élargissant et introduisant dans le monde de la politique, de la diplomatie et, finalement, des institutions et organisations officielles.

À l'origine pourtant, rappelons-le, les termes de « francophonie » et de « francophone(s) » ont été utilisés de façon purement descriptive par des géographes dès les années 1880, pour ne citer que ce fameux passage tiré d'un ouvrage d'Onésime Reclus qui a inventé les mots en question :

Voici quel est, non pas le nombre des gens parlant français, mais celui des hommes parmi lesquels le français règne, en dehors des millions dont il est la langue policée. Ces millions, nous n'en tenons pas compte, non plus que de nos compatriotes dispersés dans tous les lieux du globe, nous négligeons même les six ou sept cent mille Canadiens des États-Unis, bien que jusqu'à ce jour ils ne se dénationalisent point et les Louisianais, perdus au milieu des « hétéroglottes ». Nous mettons aussi de côté quatre grands pays, le Sénégal, le Gabon, la Cochinchine, le Cambodge dont l'avenir au point de vue « francophone » est encore très douteux, sauf peut-être pour le Sénégal. Par contre, nous acceptons comme francophones tous ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue : Bretons et Basques de France, Arabes et Berbères du Tell dont nous sommes déjà les maîtres. Toutefois, nous n'englobons pas tous les Belges dans la « francophonie », bien que l'avenir des Flammingants soit vraisemblablement d'être un jour des Fransquillons. (Reclus 1886 : 422–423)

Comme on le voit, Reclus désigne d'abord les francophones sans pour autant définir la francophonie. Il y a donc, chez lui, trois catégories de francophones : 1. ceux qui parlent français ; 2. ceux « parmi lesquels le français règne » ; 3. « ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue ». Une telle classification pousse certains chercheurs à dégager trois éléments de la francophonie : « l'effectif », « l'hégémonique » et « le virtuel » (Edema 2003 : 3–4).

À l'occasion il vaut la peine de souligner que la conception du colonialisme de Reclus ne s'appuyait pas sur des considérations mercantilistes ou raciales ; son argumentation restant surtout géographique, linguistique et démographique. Cette théorie-là, reposant sur l'idée d'influence du milieu et la langue, apparaissait donc plutôt comme le lien solide des civilisations. Très vite cependant la perspective panoramique de Reclus a été transformée en éloge de la conquête coloniale, concevant une véritable doctrine de l'impérialisme français (*Onésime Reclus* 2022).

Un demi-siècle après la « variante colonialiste » du concept de francophonie, la Seconde Guerre mondiale finie, une conscience nouvelle francophone s'est

développée. En novembre 1962 un numéro spécial de la revue « Esprit » (sous le titre *Le Français, langue vivante*) apparaît, où Léopold Sédar Senghor publie l'article fondateur de la francophonie, *Le Français, langue de culture*. L'auteur y met ces propos fameux : « La francophonie, c'est cet humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des 'énergies dormantes' de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire » (Sarr Diagne 2021 : 6)<sup>7</sup>. Cet événement est suivi d'un fait significatif et symbolique : le mot « francophonie » fait son entrée dans *Le Petit Larousse*, et est caractérisé comme la « collectivité constituée par les peuples parlant le français » (Tétu 1992 : 47)<sup>8</sup>. La notion acquiert donc une nouvelle signification ; il s'agit plutôt de la conscience d'avoir en commun une langue et une culture francophones que de décisions officielles ; dans cette communauté d'intérêt on retrouve l'idée que le français serait le point commun d'une multitude de peuples différents, une sorte de fédération linguistique et culturelle (*Francophonie* 2022)<sup>9</sup>. On commence donc à parler de la « francophonie » au sens plus large : ce n'est plus que « des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français »<sup>10</sup> – ou bien, en version plus longue, « l'ensemble des personnes et des institutions qui utilisent le français comme langue de première socialisation, langue d'usage, langue administrative, langue d'enseignement ou langue choisie » (*Francophonie* 2022) – mais aussi comme « espace francophone » ou « monde francophone ». Les deux derniers

<sup>7</sup> Sur ce sujet voir aussi la publication *Senghor, la revue Esprit et la francophonie* (Boudic 2022).

<sup>8</sup> En marge, il convient de prêter attention à une certaine croyance qui s'est ancrée dans la conscience publique ; à savoir, on pense qu'entre les textes mentionnés de Reclus et de Senghor, le terme de « francophonie », bien que déjà parfois utilisé dans la langue parlée, n'apparaissait dans aucune publication officielle. Cependant, on connaît au moins deux exemples dans divers écrits. Le premier exemple, avec l'utilisation de l'adjectif « francophone », a caractère journalistique et peut être trouvé dans cet écrit du journaliste reporter : « ... ce quart d'heure même rendu amusant par l'espèce de cérémonie d'un mariage entre Italiens habitant Paris, avec leurs témoins italiens nés à Paris, tous bilingues et parfaitement francophones. (...) J'ai écrit à Marcel Thiébaud, deux vers du sonnet napolitain, ajoutant : Avec Murat, Gérard de Nerval est, de tous les francophones, celui qui a le mieux occupé Naples » (Larbaud 1955 : 255, 265). L'autre exemple, celui-ci avec le substantif « francophonie », est littéraire et se trouve dans un roman bien connu : « À la terrasse du café des Deux Palais, Gabriel, vidant sa cinquième grenadine, pérorait devant une assemblée dont l'attention semblait d'autant plus grande que la francophonie y était plus dispersée » (Queneau 1959 : 155). Bien qu'on ne puisse en tirer des éléments de définition stricte du mot, et qu'on ne puisse en induire que l'emploi de la notion est de même portée que celui qui sera fait plus tard (chez Senghor et ailleurs), il est à noter que dans ces deux cas les mots « francophonie » et « francophones » sont déjà écrits sans guillemets.

<sup>9</sup> Sur ce sujet voir aussi : *Dictionnaire universel francophone* (Guillou, Demougin 1997) ; *Dictionnaire général de la francophonie* (Luthi 1986) ; *Petit dictionnaire du Monde francophone* (Zouari 2015) ; *Manuel des francophonies* (Reutner 2017) ; *L'Europe et les francophonies : Langue, littérature, histoire, image* (Bridel, Chikhi, Cuche, Quaghebeur 2005).

<sup>10</sup> C'est ainsi qu'on définit ce terme, en le simplifiant, surtout sur les réseaux sociaux populaires (*La francophonie en bref* 2022). En ce qui concerne cet « ensemble des personnes et des institutions qui utilisent le français » comme langue « d'usage, d'enseignement, administrative, ou choisie » mentionné ci-dessus, le dernier rapport en date de l'Observatoire de la langue française, publié en 2018, estime le nombre de ces gens partageant le français (la cinquième langue mondiale, mais la quatrième sur Internet) à 321 millions de locuteurs (ou 4% de la population mondiale) répartis sur les cinq continents, dont 235 millions en font un usage quotidien. Sur ce sujet voir aussi : *Voyage en Francophonie. Une langue autour du monde* (Bleys 2010) de même que *La politique de la langue française* (Saint-Robert 2000).

synonymes entrent en vigueur pour représenter une réalité non seulement géographique ni linguistique, mais aussi – et surtout – culturelle. Un risque de mondialisation, d'uniformisation des cultures ? Pas nécessairement : c'est plutôt le principe de la diversité et de la coexistence des cultures reconnues et valorisées comme une vraie richesse (*Node 2022*)<sup>11</sup>.

Et pourtant ce n'est pas la fin du problème. Car, au moment où l'on commence à croire qu'on sait déjà ce que cela veut dire « être francophone », il s'avère que la francophonie, c'est aussi « un dispositif institutionnel voué à promouvoir le français et à mettre en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle au sein des 88 États et gouvernements » (*La francophonie en bref 2022*). Ainsi, la francophonie, un phénomène jusqu'à là linguistique et culturel, devient-elle alors la Francophonie (avec un « F » majuscule), formalisée en tant qu'une organisation internationale soit « l'ensemble des pays ou régions membres de l'Organisation internationale de la Francophonie » (*Francophonie 2022*) avec sa Charte, ses Sommets, son/sa Secrétaire(e) général(e) et même son Assemblée parlementaire... Oui, une idée grandiose et noble, certes. Qui d'ailleurs serait contre ? Contre ses objectifs de propager non seulement la langue française dans sa diversité culturelle et linguistique<sup>12</sup>, mais aussi « la paix, la démocratie et les droits de l'Homme », ainsi que « appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche » et – *last but not least* – « développer la coopération économique au service du développement durable » (*La francophonie en bref 2022*) ? L'OIF se veut voir presque comme le codificateur – pour ne pas dire sauveur – du monde : « Dans un contexte mondial marqué par le bouleversement des grands équilibres géopolitiques, la résurgence des nationalismes et une tendance à l'unilatéralisme, les déclarations, résolutions et feuilles de route adoptées par les chefs d'État et de gouvernement réaffirment que la Francophonie fait primer le droit, la coopération, la solidarité » (*Face aux enjeux mondiaux 2022*). Eh bien non, personne n'oserait nier la valeur d'une telle mission. Soutien, financements, projets, expertises, ressources documentaires, actions, savoirs, créations, prix (*Diversité linguistique 2022* ; *Notre valeur ajoutée 2022*) – certes, mais... Est-ce que cela veut dire qu'à partir de 1970 – l'année où l'OIF a été créée – on peut devenir « officiellement » francophone juste parce qu'on connaît le français et on rejoint, comme fonctionnaire, l'organisation mentionnée ? Ou bien puisqu'on y travaille soit à temps plein comme salarié soit, occasionnellement, comme bénévole ? Est-ce que cela suffirait ?

Qu'est-ce que cela donc signifie « être francophone » dans le monde contemporain ? Dans cette époque où la notion de « francophonie » continue à évoluer ? Faut-il toujours la réinventer ou plutôt la soumettre au jugement critique sévère (Holter, Skattum 2008) ? Ou même « en finir », comme certains le proposent (Achard 1982 : 419–422) ? D'autant plus que notre nouveau siècle a apporté une sérieuse refonte du mot, jusqu'à un essai-

<sup>11</sup> Sur ce sujet voir aussi : *Francophonie et mondialisation* (Wolton 2004) ou encore: *Francophonie et mondialisation* (Laulan, Oillo 2008).

<sup>12</sup> Car, comme on le souligne, « l'espace francophone est en réalité marqué par la présence d'un très grand nombre de langues et le français se trouve pratiquement toujours en situation de coexistence avec d'autres idiomes nationaux et même, très souvent, en position minoritaire, soit par le nombre de ses locuteurs, soit par l'usage qui en est fait quotidiennement » ; c'est ainsi qu'on observe, outre les particularités qui caractérisent les langues françaises pratiquées dans les pays où elle est la langue première, « des mutations, des variations, voire des hybridations selon les territoires » sur plusieurs continents (*Diversité linguistique 2022*).

-manifeste postulant la mort de la francophonie, du moins dans le domaine de la littérature qui est devenue trop « nombriliste », avec son « centre » parisien et ses écrivains, parfois trop narcissiques. Bien sûr je pense au fameux texte *Pour une littérature-monde en français*, publié dans *Le Monde* du 15 mars 2007 et signé par quarante-quatre écrivains des cinq continents ; celui-ci suivi par un livre-ouvrage polémique *Pour une littérature-monde* développant la même idée (Le Bris, Rouaud 2007). Or, les auteurs du manifeste ont assez de la distinction entre « écrivains francophones » et « écrivains français » qui les sépare ; ils affirment l'émergence d'une « littérature-monde » plutôt que « francophone » ; leur enjeu est donc de libérer la langue française « de son pacte exclusif avec la nation », en annonçant ainsi la fin de la francophonie : « Soyons clairs : l'émergence d'une littérature-monde en langue française consciemment affirmée, ouverte sur le monde, transnationale, signe l'acte de décès de la francophonie. Personne ne parle le francophone, ni n'écrit le francophone », déclarent-ils. En plus, indiquent d'autres auteurs, « la littérature dite francophone n'est pas une mais plurielle » ; ils soulignent que cette littérature « a su apporter une autre vision du monde souvent occultée sinon niée par la littérature française ». Et après avoir posé des questions plutôt rhétoriques (« où classer d'ailleurs Dany Laferrière, Canadien originaire d'Haïti, ou Yasmina Traoulsi, Libanaise du Brésil ? » ou bien : « de quoi donner le tournis aux libraires français – et indirectement aux lecteurs – qui classent tantôt ces auteurs selon leur origine géographique, tantôt dans un rayon francophone, tantôt au sein de la littérature française ? »), ils rappellent : « Leurs homologues anglo-saxons rangent quant à eux tous les auteurs de langue anglaise par ordre alphabétique... » (Rousseau 2010)<sup>13</sup>. Ce constat semble bien amer...

D'autre part, qu'est-ce qui s'est passé dans les années suivantes après ce manifeste provocatif ? A-t-il, en fait, changé quelque chose ? Eh bien non : dans la deuxième décennie la notion de « francophonie » est toujours en usage et semble tenir le coup. Pourquoi ? Il faut admettre, que le texte des quarante quatre écrivains n'échappait pas à la démagogie, à la provocation d'ordre publicitaire – et celles-ci ne vivent pas longtemps. Les signataires ont d'ailleurs ignoré une certaine évolution de la francophonie depuis plusieurs décennies. En outre, il paraît que la notion ancienne est « commode » et déjà bien enracinée dans la tradition ; et enfin, la politique est toujours plus efficace en action que le milieu des artistes.

Compte tenu de toutes les complexités discutées ci-dessus, j'admets qu'on peut se désorienter dans cette « franco... ». Franco... quoi, au juste ? « Francophonie » ? Non, décidément, c'est beaucoup plus : c'est une vraie « francofolie », ça !

Heureusement, en tant que franc-tireur polonais qui vit – officiellement – hors de ce monde francophone, je peux avoir mon franc-parler dans la discussion autour de cette « francophilosophie ». Et, à l'occasion, je crois que je prouve ainsi ma vraie « francolâtrie ». Mais attendez... est-ce que cela veut dire « idolâtrie pour la France » (*Francolâtre* 2022) ? Mais pourquoi pour la France seule ? Allez, je ne suis pas si « francocentré »

<sup>13</sup> À ce sujet, pour suivre la discussion autour du concept de « littérature-monde » de l'époque, voir aussi : La « littérature-monde » en français : un bien commun en danger, 2007, une interview avec Alain Mabanckou et Daniel Picouly par Laure Garcia et Claire Julliard, *Libération* du 14 juillet, disponible sur : [https://www.liberation.fr/week-end/2007/07/14/la-litterature-monde-en-francais-un-bien-commun-en-danger\\_98223](https://www.liberation.fr/week-end/2007/07/14/la-litterature-monde-en-francais-un-bien-commun-en-danger_98223) (consulté le 19 août 2022).

– soit quelqu'un « qui met en avant de façon exagérée la manière de penser française ou ce qui concerne uniquement la France » (*Francocentré* 2022)! Qu'en est-il du reste des francophones?

Non, définitivement, je commence à m'y perdre. Franco !

## BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD Pierre, 1982, En finir avec la francophonie, *Revue Tiers-Monde* 90 : 419–422.
- BAINBRIGGE Susan, CHARNLEY Joy, VERDIE Caroline (dir.), 2010, *Francographies. Identité et altérité dans les espaces francophones européens*, série: « Belgian Francophone Library », vol. 23, New York : Peter Lang, disponible sur : <https://www.peterlang.com/document/1050834> (consulté le 4 avril 2022).
- BLEYS Olivier, 2010, *Voyage en Francophonie. Une langue autour du monde*, Paris : Éditions Autrement.
- BOUDIC Goulven, *Senghor, la revue Esprit et la francophonie*, disponible sur : <https://www.cercle-richeleu-senghor.org/senghor-la-revue-esprit-et-la-francophonie> (consulté le 15 mars 2022).
- BRIDEL Yves, CHIKHI Beida, CUCHE François-Xavier, QUAGHEBEUR Marc (dir.), 2005, *L'Europe et les francophonies : Langue, littérature, histoire, image*, Bruxelles : Peter Lang.
- BUISSERET Irène de, 1975, *Deux langues, six idiomes*, Ottawa : Carlton Green.
- CARRIÈRE Fernan, 1983, ELI Martel, « francogène » : « ... qui n'auraient jamais dû être assimilés », *Liaison* 29 : 42–43, disponible sur : <https://id.erudit.org/iderudit/43825ac> (consulté le 20 mars 2022).
- Créolité*, disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Créolité> (consulté le 24 mars 2022).
- Diversité linguistique*, disponible sur : <https://observatoire.francophonie.org/diversite-linguistique> (consulté le 17 mars 2022).
- EDEMA Atibakwa-Baboya, 2003, *La francophonie de Reclus Senghor : pour un multilinguisme actif et normé*, (in :) *Les Actes de la XXe Biennale de la langues française*, La Rochelle, disponible sur : <https://www.biennale-lf.org/les-actes-de-la-xxe-biennale/51-interventions/154-b20-edema-atibakwa-baboya.html> (consulté le 21 mars 2022).
- GUILLOU Michel, DEMOUGIN Jacques, 1997, *Dictionnaire universel francophone*, Paris-Vanves : Hachette.
- EL TIBI Zeina, *La Francophonie et le dialogue des cultures*, 2001, Paris–Lausanne : Éditions L'Âge d'Homme.
- Face aux enjeux mondiaux*, disponible sur : <https://www.francophonie.org/index.php/face-aux-enjeux-mondiaux-43> (consulté le 12 avril 2022).
- FOPA KUETE Roger, BIENVENU NANKEU Bernard, 2017, *Francographies africaines contemporaines. Identités et globalisation*, série: « Littératures de langue française », vol. 27, Bruxelles-Bern : Peter Lang, disponible sur : <https://www.peterlang.com/document/1113289> (consulté le 2 avril 2022).
- Français notre belle langue. Lieu de discussion consacré à la langue française*, disponible sur : <https://achyra.org/francais/viewtopic.php?t=4346> (consulté le 11 avril 2022).
- Francocentré*, disponible sur : <https://fr.wiktionary.org/wiki/francocentr%C3%A9> (consulté le 31 août 2022).
- Francolâtre*, disponible sur : <https://www.cordial.fr/dictionnaire/definition/francol%C3%A2tre.php> (consulté le 29 août 2022).
- Francologie*, disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Francologie> (consulté le 29 mars 2022).
- Francophonie*, disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Francophonie> (consulté le 27 mars 2022).
- Gascogne*, disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gascogne> (consulté le 1 avril 2022).
- HOLTER Karin, SKATTUM Ingse, 2008, *La francophonie aujourd'hui : réflexions critiques*, Paris : Éditions L'Harmattan.



- Identité nationale*, disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/identit  nationale> (consult  le 31 mars 2022).
- Intellectuel*, disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Intellectuel> (consult  le 22 mars 2022).
- La francophonie en bref*, disponible sur : <https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754> (consult  le 4 mars 2022).
- La « litt rature-monde » en franais : un bien commun en danger*, 2007, une interview avec Alain Mabanckou et Daniel Picouly par Laure Garcia et Claire Julliard, *Lib ration* du 14 juillet, disponibles sur : [https://www.liberation.fr/week-end/2007/07/14/la-litterature-monde-en-francais-un-bien-commun-en-danger\\_98223](https://www.liberation.fr/week-end/2007/07/14/la-litterature-monde-en-francais-un-bien-commun-en-danger_98223) (consult  le 19 ao t 2022).
- Langue franaise aux  tats-Unis*, disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue\\_franaise\\_aux\\_ tats-Unis](https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_franaise_aux_ tats-Unis) (consult  le 4 avril 2022).
- LARBAUD Valery, 1955, *Journal 1932–1935*, Paris : Gallimard.
- LAULAN Anne-Marie, OILLO Didier, 2008, *Francophonie et mondialisation*, coll. « Les essentiels Herm s », Paris : CNRS  ditions.
- LE BRIS Michel, ROUAUD Jean, 2007, *Pour une litt rature-monde*, Paris : Gallimard.
- LUTHI Jean-Jacques, 1986, *Dictionnaire g n ral de la francophonie*, Paris : Letouzey et An .
- N gritude*, disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/N gritude> (consult  le 30 mars 2022).
- Node*, disponible sur : <https://www.francophonie.org/node/70> (consult  le 22 mars 2022).
- Notre valeur ajout e*, disponible sur : <https://www.francophonie.org/notre-valeur-ajoutee-41> (consult  le 17 mars 2022).
- On sime Reclus*, disponible sur : [https://fr.wikipedia.org/wiki/On sime\\_Reclus](https://fr.wikipedia.org/wiki/On sime_Reclus) (consult  le 19 mars 2022).
- Phrase franaise et francographie africaine. De l'influence de la socioculture*, 2008, Muenchen : Lincom Europa, (in :) *Francographie africaine et  cologie. Le cas de Gilbert Doho. Appel   contribution(s)*, disponible sur : <https://dassi2010.wordpress.com/2014/02/25/francographie-africaine-et-ecologie-le-cas-de-gilbert-doho-appel-a-contributions/> (consult  le 11 avril 2022).
- Pour une litt rature-monde en franais*, 2007, *Le Monde* du 15 mars, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/pour-une-litterature-monde-en-francais\\_883571\\_3260.html](https://www.lemonde.fr/livres/article/2007/03/15/pour-une-litterature-monde-en-francais_883571_3260.html) (consult  le 4 ao t 2022).
- QUENEAU Raymond, 1959, *Zazie dans le m tro*, Paris : Gallimard.
- RAUBER Laurent, 2014, *Mori Arimasa : le Japon et l'Europe au travers de sa philolosophie de l'« exp rience »*, th se de doctorat, Universit  de Strasbourg, disponible sur : <https://publication-theses.unistra.fr/public/theses> (consult  le 1 avril 2022).
- RECLUS On sime, 1886, *France, Alg rie et colonies*, Paris : Hachette, disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75061t.texteImage> (consult  le 20 mars 2022).
- REUTNER Ursula, 2017, *Manuel des francophonies*, Berlin–Boston : de Gruyter.
- REY Alain, REY-DEBOVE Josette (dir.), 1992, *Le Petit Robert 1. Dictionnaire alphab tique et analogique de la langue franaise*, Paris : Le Robert.
- ROUSSEAU Christine, 2010, *Pour une litt rature en langues franaises*, *Le Monde* du 25 mars, disponible sur : [https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/03/25/pour-une-litterature-en-langues-francaises\\_1324223\\_3260.html](https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/03/25/pour-une-litterature-en-langues-francaises_1324223_3260.html) (consult  le 20 ao t 2022).
- SAINT-ROBERT Marie-Jos e de, 2000, *La politique de la langue franaise*, coll. « Que sais-je » ?, Paris : PUF.
- SARR DIAGNE Moustapha, 2021, *La francophonie au temps des soci t s  cartel es*, *Le Devoir*  dition du 7 janvier : 6, disponible sur : <http://gmetech.info/wp-content/uploads/2021/01/Le-Devoir-du-07-Janvier-2021.pdf> (consult  le 31 mars 2022).
- T TU Michel, 1992, *La Francophonie : histoire, probl matique, perspectives*, pr f. de L. S. Senghor, Montr al : Gu rin Universitaire.
- Wallons*, disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Wallons> (consult  le 30 mars 2022).
- WOLTON Dominique (dir.), 2004, *Francophonie et mondialisation*, *Herm s* 40.
- ZOUARI Ilyes, 2015, *Petit dictionnaire du Monde francophone*, Paris :  ditions L'Harmattan.